Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212902654-20260409-D07_04_2026-DE

COMMUNE DE SAINTE-SÈVE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du *9 avril 2026*

L'an deux mil vingt-six, le neuf du mois d'avril à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Sainte-Sève, sous la présidence d'Anne Marie KERVIEL, maire, dûment convoqués le trente-un mars 2026.

Présents : *Anne Marie KERVIEL, Gwendal MOREAU, Marie HAMEURY, Morgane GALAND, Fanny GOSNET, Corinne IRVOAS, Nadine LARHANTEC, Matthieu LE LAY, Sylvain LESPAGNOL, Arnaud MADEC, Bernard MALLE, Camille PLOUGASTEL.*
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : 3
Absents excusés : *Philippe RAGUENES (a donné pouvoir à Matthieu LE LAY), Véronique REGUER (a donné pouvoir à Marie HAMEURY), Tanguy HAMON (a donné pouvoir à Gwendal MOREAU.*
Le secrétariat a été assuré par : Morgane GALAND

Nombre de Membres en exercice :	15
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes Pour :	15
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N°06/04 2026 Objet : Nomination d'un référent Infra Polmar

Madame le Maire informa le conseil municipal que la commune est engagée aux côtés de Morlaix Communauté et des communes du territoire dans la démarche Infra Polmar proposée par Vigipol qui a pour but de préparer les collectivités littorales à lutter contre les pollutions maritimes.

Dans le cadre de cette démarche, chaque commune désigne deux référents (un élu et un agent technique ou administratif) pour suivre et coordonner les actions de la commune en matière de pollution maritime.

En cas de pollution, ils conseilleront le Maire et interviendront directement afin que le dispositif Infra Polmar mis en place sur le territoire soit pleinement opérationnel et efficace le moment venu.

Madame le Maire propose de désigner un élu référent et un agent référent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents,

- **DESIGNE** Corinne IRVOAS en tant qu'élu référent Infra Polmar de la commune de Sainte-Sève ;
- **DESIGNE** Ronan CAZUC en tant qu'agent référent Infra Polmar.

Fait et délibéré en séance
Le 9 avril 2026.

Le Maire,
Anne MARIE KERVIEL

Le secrétaire de séance,
Morgane GALAND

MAIRIE de SAINTE-SÈVE 29600 (Finistère)

Publiée le : .....
Transmise au Représentant de l'État le : .....
Mme. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.